

## Ahmadou Kourouma : De l'appropriation du français dans *Les soleils des indépendances*

CHEROUANA Messâoud . Université Mustapha Ben Boulaid, Batna (Algérie)  
Email: cherouana.messaoud@gmail.com

Soumis le: 08/06/2018 Révisé le : 10/10/2018 Accepté le : 15/11/2018

### Abstract

This article attempts to describe how the francophone Ivoirian writer Ahmadou Kourouma (1927-2003) appropriates French in his first novel entitled "The Suns of independence" (1968/1970). It is important to mention that this appropriation seems to be inevitable with regard to the inability of French, foreign language and colonizer's heir, so rich and prestigious, to express some sociocultural realities relating to Malinké's language and culture of his author, highly marked by orality. How this so-called appropriation has been made? Which language aspect has it focused on? The study attempts to answer these two main questions via an analytic reading of the novel.

**Keywords :** Appropriation- Culture- Identity- Intercultural- Interlanguage

### Résumé

Le présent article tente de décrire la manière dont l'écrivain ivoirien francophone Kourouma (1927-2003) s'approprie le français dans son premier roman intitulé *Les soleils des indépendances* (1968/1970). Il importe de souligner que cette appropriation semble être inévitable devant l'incapacité du français, cette langue étrangère héritière du colonisateur, aussi riche et prestigieuse soit-elle, à exprimer certaines réalités socioculturelles propres à la langue et, par voie de conséquence, à la culture malinké de son auteur, lesquelles sont fortement marquées par le trait de l'oralité. Comment cette dite appropriation s'est-elle faite ? Et sur quels aspects de la langue a-t-elle porté ? constituent les deux interrogations principales auxquelles nous avons essayé, à travers la lecture analytique du roman, d'apporter des éléments de réponse.

**Mots-clés:** Appropriation- Culture- Identité- Interculturel- Interlangue

### ملخص

يحاول هذا المقال وصف الطريقة التي أتقن بها الكاتب الايفواري الفرنكفوني أحمدادو كوروما (1927-2003) اللغة الفرنسية في روايته الأولى المعنونة "شموس الاستقلال" (1970/1968). من الأجدر التنويه على أن هذا الإتقان يبدو ضرورة حتمية أمام عجز الفرنسية عن التعبير عن بعض الحقائق الاجتماعية والثقافية

المرتبطة بلغة و ثقافة الكاتب المالمينكية، والتي يغلب عليها طابع الشفوية. لذلك سيحاول هذا المقال الإجابة عن بعض التساؤلات ، ومنها : كيف تم هذا الاتقان؟ وأي جانب من اللغة مس؟ وستكون القراءة التحليلية للرواية، وسيلتنا للإجابة عن هذه التساؤلات.

الكلمات المفتاحية: إتقان اللغة الفرنسية - ثقافة- هوية- ما بين ثقافي- لغة بينية.

## Introduction

Les circonstances historiques ont obligé les écrivains africains à utiliser les langues occidentales de leurs colonisateurs, donc des langues qui n'étaient guère les leurs. Ils justifient cela, en grande partie, par la grande richesse de ces dernières. C'est le cas notamment du grand poète et écrivain sénégalais Léopold Sédar Senghor qui, à la question « Pourquoi écrivez-vous en français ? », répondait en ces mots :

*« Parce que le français nous a fait don de ses mots abstraits - si rares dans nos langues maternelles -, où les larmes se font pierres précieuses. [...] Les mots du français rayonnent de mille feux, comme des diamants. Des fusées qui éclairent notre nuit. »* (1990 : 167).

Néanmoins, beaucoup d'éléments culturels et identitaires propres aux sociétés africaines demeurent difficiles à exprimer dans ces langues étrangères dont le fonctionnement diffère de celui des langues maternelles des écrivains, ce qui a contraint ces derniers à en faire un usage spécifique. Pour expliciter ce constat nous exposerons le cas d'Ahmadou Kourouma, romancier ivoirien dont la langue maternelle, et par voie de conséquence la culture, est le malinké, et son appropriation du français dans son premier roman *Les soleils des indépendances*. Comment cette dite appropriation s'est-elle faite ? Et sur quels aspects de la langue a-t-elle porté ? constituent les deux interrogations principales auxquelles nous avons essayé de répondre. Pour ce faire, nous avons emprunté une méthode analytique construite autour de l'hypothèse selon laquelle l'appropriation du français chez Kourouma se serait essentiellement opérée sur le plan lexico-sémantique et sur le plan morphosyntaxique.

### I. L'Homme et son œuvre

Ahmadou Kourouma est un écrivain ivoirien d'origine malinké né le 24 novembre 1927 à Togobala, près de Boundiali, à la frontière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée. Appartenant à une famille d'ancienne chefferie, il s'est toujours vanté de son grand-père qui avait organisé la résistance armée contre l'occupant français, d'où d'ailleurs le nom de « Kourouma » qui signifie « guerrier ».

Kourouma participe à un mouvement de contestation scolaire alors qu'il étudie les mathématiques à Bamako au Mali, ce qui lui vaudra d'être enrôlé de force dans l'armée française avant d'être envoyé en Indochine (1950-1954). Une fois rentré, il part en France et reprend ses études dans une école lyonnaise qui le mène au métier d'actuaire (spécialiste de l'application du calcul des probabilités et de la statistique aux questions de prévoyance sociale, d'assurances et de finances).

De retour en Côte d'Ivoire, il est impliqué dans le complot que le président Félix Houphouët-Boigny dénonce en 1963. Conséquences : on l'arrête plusieurs fois, le réduit au chômage, le met à la prison pour le contraindre enfin à l'exil dans différents pays, notamment en Algérie (1964-1969), au Cameroun (1974-1984) et au Togo (1984-1994) avant de revenir vivre en Côte d'Ivoire.

En septembre 2002, la guerre civile éclate astreignant Kourouma à quitter son pays pour Lyon (France) où il meurt le 11 décembre 2003 à l'âge de 76 ans. Onze ans plus tard, on transfère sa dépouille du carré musulman du cimetière de Bron (Lyon) au cimetière Williamsville à Adjamé en Côte d'Ivoire.

Les innombrables démêlés de Kourouma avec le pouvoir ivoirien postcolonial qui a fini par décevoir les attentes du peuple réveillent en lui, dès le milieu des années 1960, le désir d'écrire pour, d'une part, dénoncer les dérives des dirigeants politiques de son pays et, d'autre part, décrire l'amertume des désillusions de l'indépendance.

C'est dans ce contexte que Kourouma, en fervent défenseur d'opprimés, rédige de nombreux écrits aux titres et contenus à la fois significatifs et provocateurs. On dénombre cinq romans dont quatre primés :

- *Les soleils des indépendances*, 1968/ 1970 (Prix 1968 de la revue québécoise *Études françaises*) ;
- *Monnè, outrages et défis*, 1990 (Grand prix littéraire d'Afrique noire) ;
- *En attendant le vote des bêtes sauvages*, 1998 (Prix du Livre Inter) ;
- *Allah n'est pas obligé*, 2000 (Prix Amerigo-Vespucci/ Prix Renaudot/ Prix Goncourt des lycéens) ;
- *Quand on refuse on dit non*, 2004 (publié à titre posthume).

Viennent enrichir son répertoire une pièce de théâtre (*Tougnantigui ou Le diseur de vérité*, 1998) et quelques livres pour enfants tels que *Yacouba, chasseur africain* (1998) et *Le Griot, homme de parole* (2000).

## II. Focus sur *Les soleils des indépendances* : réactions des lecteurs et résumé de l'action

*Les soleils des indépendances* est le premier roman de Kourouma. Il est initialement refusé à l'édition française pour plusieurs raisons dont sa thématique, le regard très critique porté sur les gouvernants de l'après-décolonisation et surtout son écriture dite « malinkisée » (Delamotte-Légrand, R. & Caitucoli, C. (dir.), 2008) vue comme violation des normes de la langue française. Cependant, le roman finit par obtenir, sur manuscrit, le prix 1968 de la revue québécoise *Études françaises*, et paraît dans les Presses de l'université de Montréal.

Dès sa parution, le roman suscite des réactions très contradictoires entre admirateurs et détracteurs. Ainsi, Makhily Gassama (1995 : 17) se remémore dans son ouvrage critique intitulé *La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique* le souvenir du choc de sa première rencontre avec le texte :

« À la première lecture du roman d'Ahmadou Kourouma, j'étais écœuré par les incorrections, les boursoufflures grotesques et la sensualité débordante ou l'érotisme du style ; par le caractère volontairement scatologique du récit, le goût morbide pour le symbolisme animal, végétal et minéral et, en conséquence, par l'incohérence des images et des éléments entrant dans l'architecture de l'œuvre... ».

Mais devant le grand succès obtenu auprès de ses premiers lecteurs et des critiques qui lui reconnaissent des « *mérites certains, aussi bien sur le plan de l'écriture, de la thématique, que par la maîtrise particulière de la langue utilisée* » (Pius Nkashama Ngandu, 1986 : 09), *Les soleils des indépendances* est repris dès 1970 par les éditions du Seuil et apparaît vite comme une œuvre-phare.

*Les soleils des indépendances* est marqué par de fortes critiques à l'avènement des nations indépendantes en Afrique et du parti unique. L'histoire se passe autour de Fama, « *dernier et légitime descendant des princes Doumbouya du Horodougou* » (P.09), qui perd le droit à chefferie de Togobala, son village natal, à cause des différents « *intrigues, maraboutages et sacrifices* » (P.83) de son cousin Lacina, aidé par les « *Toubabs* ».

Le roman se subdivise en trois parties :

Dans la première partie, on voit principalement la souffrance de Fama qui, après avoir perdu son titre, est parti à la capitale Boundiali (Côte d'Ivoire) pour vivre d'aumônes :

« *Des descendants de grands guerriers (c'était Fama !) vivaient de mensonges et de mendicité (c'était encore Fama), d'authentiques descendants de grands chefs (toujours Fama) avaient troqué la dignité contre les plumes du vautour et cherchaient le fumet d'un événement : naissance, mariage, décès, pour sauter de cérémonie en cérémonie.* » (PP.16-17).

Ensuite l'auteur parle de Salimata, l'épouse de Fama, tourmentée par l'impossibilité d'enfanter malgré les maintes prières, danses et sorcelleries, et décrit sa douleur d'avoir subi une excision doublée d'un viol commis par le féticheur Tiécoura.

Dans la deuxième partie, Fama est obligé de retourner à Togobala pour assister aux obsèques de son cousin Lacina et à assumer la chefferie des Doumbouya. Par conséquent, Fama va hériter de tout, « *l'honneur, l'argent et le mariage* » (P.151). Comme le veut la tradition malinké, il épousera les femmes du défunt dont Mariam, « *une jeune femme féconde* » (P.151), « *ayant un bon ventre, un ventre capable de porter douze maternités* » (P.135) pour assurer la postérité des Doumbouya.

Par ailleurs, comme la ville est dégradée par une politique d'indépendance, Fama est interrogé par le président du comité du parti unique. A la fin de l'enterrement de Lacina,

contrairement à toute attente, Fama décide de retourner à la capitale avec sa nouvelle épouse.

Dans la troisième partie, Fama présente Mariam à Salimata. Au début du mariage, les deux femmes vivent ensemble en harmonie, mais bientôt commencent l'hostilité et les conflits. Les semaines passent sans que Mariam, qui avait déjà donné deux enfants à Lacina, tombe enceinte : Fama, réalisant sa stérilité, perd définitivement l'espoir d'avoir sa progéniture et pleure le sort des Doumbouya.

En parallèle, Fama se mêle à la politique à un moment où « *Le pays couvait une insurrection [...] Et l'on parlait de complots, de grèves, d'assassinats politiques* » (P.160). Dans cette atmosphère trouble, on l'accuse d'avoir participé à un complot contre le président si bien qu'on le détient pendant une longue période avant d'être jugé. Le verdict tombe : Fama est condamné à vingt ans de prison. Grâce à la pression internationale, le président décide d'amnistier les prisonniers politiques dont Fama qui se résout de retourner à Togobala. Cependant, on lui interdit de franchir la frontière fermée jusqu'à un nouvel ordre à cause de la tension entre les deux pays (la Côte d'Ivoire et la Guinée). Malgré cela, Fama traverse, défiant les gardes frontaliers, lesquels le pourchassent. Pour se sauver, il se jette dans le fleuve où il sera grièvement mordu par un caïman, reptile considéré comme sacré et ne devant jamais s'attaquer au « *dernier descendant des Doumbouya* ». Fama « *finit* » dans l'ambulance, sur le chemin de Togobala.

Ainsi s'est concrétisé le rêve divinatoire d'un certain Bakary à qui on avait proposé la chefferie sur les descendants de Souleymane Doumbouya (le fondateur de la dynastie) : la fin des Doumbouya se fera « *un jour où le soleil ne se couchera pas, où des fils d'esclaves, des bâtards lieront toutes les provinces avec des fils, des bandes et du vent, et commanderont... où tout sera pleutre, éhonté...* » (P.102).

### III. Ahmadou Kourouma et son africanisation/ « malinkisation » du français

Dès ses débuts dans l'écriture, Kourouma s'impose comme un « *véritable passeur de langue* », pour reprendre l'expression du critique littéraire et essayiste français Jean Marc Moura (1999 : 78), « *dont la création maintient la tension entre deux (ou plus) idiomes* ».

#### 1. Pourquoi Kourouma africanise/ « malinkise » le français ?

Dans un entretien essentiellement centré sur les spécificités linguistiques et stylistiques repérées dans *Les soleils des indépendances*, Michèle Zalessky (1988) a interrogé Kourouma sur les causes qui l'ont poussé à africaniser ou, du moins, à « malinkiser » le français de référence (classique). Kourouma qui, avant tout, considère le travail sur la langue comme « *l'aboutissement de toute une recherche sociologique, d'une imprégnation dans la culture et la langue de mon [son] pays* », (Armel, 2000 : 98) a insisté sur l'incapacité du français, cette « *langue discipliné, policée par l'écriture, la logique...* » (1997 : 15), à extérioriser la totalité de la pensée de Fama, ce personnage qui

représente l'homme (ouest) africain avec toutes ses composantes sociétales et identitaires très marquées par l'oralité (la parole), lesquelles ne sauront être dites que dans une langue orale négro-africaine, le malinké entre autres :

« [...] Si je faisais parler mon héros en français classique, il ne m'apparaissait pas correspondre à ce que je voulais : la façon dont il pensait, élaborait et classait ses concepts, tout cela ne venait pas. La succession des mots français, les connotations qu'ils portent me gênaient, m'empêchaient de faire sortir Fama. Il me fallait approcher d'une façon d'aborder les idées qui correspondent au rythme de la phrase malinké. Si Fama s'exprimait en français classique, cela donnait une fade traduction de ce qu'il pensait ; en revanche, si les mots se suivaient dans la succession malinké, si je pliais le français à la structure de notre langue avec le respect de ses proverbes et de ses images, alors le personnage apparaissait dans sa plénitude ».

Plus explicite encore, Kourouma a, en novembre 2003, révélé à Tirthankar Chandra du *Magazine France Internationale Hebdo* qu'il a été obligé de retravailler, compte tenu des raisons citées ci-dessus, les ébauches de son premier roman :

« J'ai fait un premier jet. Je n'en étais pas satisfait car je sentais que le courant ne passait pas. Je me suis dit qu'il fallait donner aux personnages leur langage naturel. J'ai donc réécrit le roman en malinkisant le français. »

Par ailleurs et dans un autre entretien accordé à Michèle Zalessky (1988), Kourouma a exprimé en termes clairs sa position vis-à-vis du français en affirmant que « *Les Africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise, ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveaux* » (05). Pour mieux illustrer ce fait, il établit dans le même passage une image parfaitement éloquente : « *Quand on a des habits, on s'essaie toujours à les coudre pour qu'ils moulent bien, c'est ce que vont faire et font déjà les Africains du français* ».

De sa part, Madeleine Borgomano (2004) considère la langue utilisée par Kourouma dans *Les soleils des indépendances* comme un « *élément de résistance* » en s'appuyant sur les déclarations faites par l'auteur lui-même, rapportées par Yves Chemla (1995 : 91) :

« *Je n'avais pas le respect du français qu'ont ceux qui ont une formation classique. [...] Ce qui m'a conduit à rechercher la structure du langage malinké, à reproduire sa dimension orale, à tenter d'épouser la démarche de la pensée malinké dans sa manière d'appréhender le vécu* ».

## **2. Les spécificités de l'écriture de Kourouma**

Tous ceux qui se sont intéressés à étudier l'appropriation du français chez Kourouma et son style d'écriture, notamment Pius Nkashama (1986), Zalessky (1988), Gassama (1995), Borgomano (2004), Blédé (2006), Noumssi (2009), Moura (2013), ont souligné y avoir retrouvé toutes les particularités linguistiques et stylistiques des écrivains africains francophones. Ces particularités sont renforcées par des faits et des manipulations qui lui sont propres.

## 2.1. Kourouma : un écrivain comme les autres

Les littératures africaines écrites gardent encore le trait de l'oralité par lequel les peuples et les cultures du continent noir sont connus. C'est particulièrement le cas du roman qui, d'après Amadou Koné (1993 : 192) cité dans Tadoum (2012 : 74), est « *le genre qui permet d'examiner à la fois la rupture entre l'oralité et l'écriture, et aussi de découvrir le maintien quelquefois réussi de l'oralité feinte dans l'écrit* ». Pour rappel, l'oralité, comme le précise Derive, J. (1985 : 32), fait partie « *des procédés qui ont contribué à l'africanisation, à différentes échelles, des œuvres dans leur forme* ». Cela étant dit, tous les genres qui relèvent de l'oralité (légende, épopée, proverbe, conte, chant, etc.) sont présents dans *Les soleils des indépendances*. Nous relevons :

- **La légende** : Elle est perceptible dans les pages 99-101 racontant l'origine de la dynastie dont Fama est issu, les Doumbouya, avec Souleymane comme présumé fondateur. L'arrivée annoncée par les devins de ce grand marabout doublée de l'existence de deux versions différentes du même évènement constitueraient deux faits expliquant le caractère légendaire de ce récit.
- **L'épopée** : Kourouma narre de nombreuses épopées ouest-africaines où se dégagent quelques faits extraordinaires et/ou surnaturels comme le combat, que l'auteur-narrateur qualifie d'ailleurs d'« *épique* » (P.128), opposant le chasseur Balla au buffle-génie (P.128-130) ;
- **Le proverbe (ou la parémie)** : « *Procédés d'expression ethnostylistique traduisant souvent une culture populaire* » (Noumssi et Wamba, 2003 : 47), les proverbes abondent dans le roman. Ils expriment, dans des formes figées, souvent imagées et faites de comparaisons, une pensée universellement vraie reflétant la sagesse africaine ancestrale ancrée dans l'environnement social de l'homme. En voici quatre donnés à titre indicatif : « *La vérité [...] rougit les pupilles mais ne les casse pas* » (P.15) ; « *Fama prend Mariam pour deuxième épouse bien qu' on ne rassemble pas les oiseaux quand on craint le bruit des ailes* » (P.159) ; « *Mariam gênait et elle était moqueuse comme une mouche et, disait-on, féconde comme une souris* » (P.158) ; « *Un seul pied ne trace pas un sentier ; et un seul doigt ne peut ramasser un petit gravier par terre.* » (P.181-182).
- **Le conte** : L'exemple de l'exploit de chasse de Balla raconté lors des funérailles du père de Fama (P.127-128) relèverait du conte, les caractéristiques intrinsèques de ce dernier y étant présentes : la formule d'ouverture (*Empressons-nous de le conter*), les personnages (les chasseurs, les villageois), l'ancrage spatio-temporel (Togobala/ un jour de fête), les péripéties et leur caractère merveilleux (Balla tue un impétueux buffle noir avant même que les marmites bouillonnent) ; la résolution ou le dénouement de l'histoire (*Il [Balla] revint avec la queue d'un buffle noir*) et la fin (*Les plus grands chasseur de la fête avalèrent leur fusil et trophées*).
- **Le chant** : Les chants ancestraux des peuples et ethnies africains parsèment le roman à l'instar de la mélodie de noce malinké fredonnée par Fama (P.105) ou l'air de tam-tam chanté chaque matin par son épouse Salimata (P.192).

A cela s'ajoutent les éléments lexicaux liés au « *réfèrent africain* » (Moura, 1999 : 83). Il s'agit principalement des termes d'« *intérêt géographique* » dans la mesure où

l'action de l'œuvre a pour cadre spatial une portion relativement importante de l'Afrique de l'ouest (Togobala, Houroudougou, la république des Ebènes, Mayako, etc.), « *zoologique* » (magna, margouillat, singe hocheur, tisserin, ver de Guinée, etc.) ou encore « *ethnographique* » (Malinké, Doumbouya, Keita, Bambara, Konaté, Diabaté, Kouyaté, etc.).

Dans cette perspective, l'étude onomastique, plus particulièrement l'anthroponymie qui étudie les noms des personnes, serait également d'un grand intérêt puisque les prénoms, qu'ils soient masculins ou féminins, font souvent référence aux peuples, racontent des histoires, décrivent les sociétés et peuvent ainsi constituer des indices révélateurs. Dans *Les soleils des indépendances*, Kourouma donne des prénoms à connotations typiquement ouest-africaines comme Fama, Balla, Moriba, Bamba, Diakité, Sery ou encore Vassoko. Sans oublier les quelques prénoms se référant à la culture arabo-musulmane (ou orientale) tels que Salimata, Mariam, Ibrahim, Souleymane et Abdoulaye.

Cependant, Jean Marc Moura (1999 : 83) voit que « *ces seuls éléments* [les trois cités dans le paragraphe supra] *seraient insuffisants pour distinguer l'écriture de Kourouma d'autres récits africains* ».

## **2.2. Les spécificités lexico-sémantiques**

Les traits les plus remarquables dans l'écriture de Kourouma s'observent en grande partie sur le plan lexico-sémantique (Zalessky, 1988 ; Gassama, 1995 ; Moura, 1999 ; Borgomano 2004 ; Blédé 2006 ; Noumssi, 2009) avec le procédé de création lexicale (ou néologisme). Il s'agit le plus souvent de la néologie dite de forme qui se réalise par quatre procédés essentiels, à savoir la composition, la dérivation, le calque et l'emprunt. En voici quelques exemples pour chacun d'eux :

### **2.2.1. La composition**

La composition consiste en « *la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* », (Jean Dubois et alii, 2001 : 106). Les néologismes par composition de Kourouma reposent majoritairement sur l'ordre « nom+nom » [des branches-épouvantails (P.119) ; un buffle-génie (P.128)] ou encore « verbe+nom » [un meurt-de-faim (P.63)].

### **2.2.2. La dérivation**

La dérivation est « *l'opération par laquelle on crée une nouvelle unité lexicale en ajoutant à un mot existant un élément non autonome ou affixe.* » (Grevisse, 1994 : 197). Nous relevons une dizaine de néologismes formés par dérivation : quelques uns le sont par préfixation [déhontée (P.07), méfaire (P.17)] ; quelques autres par suffixation [maraboutages (P.25)] ou par les deux [démarabouter (P.165)].

### **2.2.3. Le calque**

Kourouma recourt au calque pour traduire littéralement certains mots et expressions se référant à des réalités typiquement africaines. Cela se manifeste avant même l'incipit du roman : dans le titre. En effet, au mot « soleil » sont tout de suite attribuées des



connotations valorisantes (source de lumière, de vie et d'espoir) mais après quelques lignes de lecture, le sens voulu par l'auteur, le vrai, apparaît :

« Conformément à l'usage du malinké, ces « soleils » [« télé » en malinké] sont à interpréter comme une métonymie désignant les « jours », autrement dit l'époque, l'ère des indépendances. Toute l'illusion de la métaphore est dissipée : le roman ne chantera pas la gloire des indépendances, mais décrira la réalité de ce moment historique qui suit les indépendances. » (Pierre Soubias, 2004 : 13).

Le recours au calque se manifeste également dans l'incipit où le verbe « finir » [« abâna » en malinké] est employé dans le sens de « mourir » tout en ajoutant deux calques malinkés (Moura, 1999, 86). Considérons l'extrait en question :

« Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké, ou disons-le en malinké : il n'avait pas soutenu un rhume...

Comme tout malinké, quand la vie s'échappa de ses restes, son ombre se releva, graillonna, s'habilla et partit par le long chemin pour le lointain pays malinké natal pour y faire éclater la funeste nouvelle des obsèques. Sur des pistes perdues au plein de la brousse inhabitée, deux colporteurs malinké ont rencontré l'ombre et l'ont reconnue. L'ombre marchait vite et n'a pas salué. [...] Derrière la case on a entendu les cantines du défunt claquer, ses calebasses se frotter [...]. Personne ne s'était mépris. « Ibrahima Koné a fini, c'est son ombre », s'était-on dit. L'ombre est retournée dans la capitale près des restes pour suivre les obsèques : aller et retour, plus de deux mille kilomètres. Dans le temps de ciller l'œil » (P.07)

Conscient que l'emploi de « finir » n'est attesté en français que dans la presse avec la fameuse formule des rapporteurs des faits divers, « Il a fini dans un accident », Kourouma, afin d'enlever toute ambiguïté, insère l'expression métaphorique de la mort en malinké « *Il n'avait pas soutenu un petit rhume...* », laquelle fait précéder par « *ou disons-le en malinké* » pour enfin transposer l'idée malinké en français à travers le tissage de tout un champ lexical de la mort que suggèrent « *la funeste nouvelle des obsèques* », « *restes* » ou encore « *défunt* ».

La même « relexification du malinké, pour reprendre l'expression de Chantal Zabus (1991) citée dans Tadoum (2012 : 87), est opérée un peu partout dans le roman. En témoignent les vingt (20) phrases et/ou expressions ci-après :

Phrases/ Expressions	P	Phrases/ Expressions	P
<i>Ibrahima avait fini</i>	07	<i>Une méchante et violente toux embarrassa la gorge du griot et l'obligea à se courber et cracher les poumons</i>	13
<i>Assois tes fesses</i>	14	<i>Nos oreilles sont fatiguées d'entendre tes paroles</i>	14
<i>Les deux plus viandés et gras morceaux des</i>	23	<i>Courber la prière</i>	32

<i>indépendances sont sûrement le secrétariat général et la direction d'une coopération</i>			
<i>Fatiguer la bouche</i>	33	<i>Nuitez en paix !</i>	98
<i>Que tombent et la bénédiction et la reconnaissance d'Allah sur tous les prometteurs de tant de soins, de protection et d'humanité !</i>	119	<i>La pluie tombe la foudre</i>	120
<i>La nuit fut couchée dans le lit du défunt sans aucun danger</i>	122	<i>Fama devait tuer des sacrifices aux mânes des aïeux</i>	123
<i>Rapidement le soleil montait au-dessus des têtes et le repas s'asseyait autour des Calebasses communes</i>	130	<i>Il alla saluer, se courba, se pencha à la porte de la case où les veuves asseyaient le deuil (pendant quarante jours elles restaient cloîtrées)</i>	132-133
<i>Disons-le ! Parce qu'Allah aime le vrai !</i>	134	<i>On la [la prière] courba ensemble</i>	138
<i>Enfin la vérité éclata</i>	141	<i>Grâce aux sacrifices tués par nos aïeux !</i>	143
<i>Inutile de fatiguer la bouche pour le dire</i>	150	<i>Pourquoi tourner le dos à tout cela pour marcher un mauvais voyage ?</i>	152

Il est à remarquer que la plupart des phrases et/ou expressions calquées du malinké sont construites sur le modèle de la phrase énoncée dans l'incipit, à savoir « *Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima* », où le sens est dans un premier temps donné en malinké et dans un second temps expliqué en français et ce pour enlever toute équivoque sémantique.

#### 2.2.4. L'emprunt

Par rapport aux trois derniers procédés lexicosémantiques, l'emprunt linguistique est très présent dans *Les soleils des indépendances*. En effet, Kourouma emprunte dans un premier lieu aux langues africaines subsahariennes, notamment au malinké, sa langue maternelle. Ces emprunts à connotations socioculturelles sont parfaitement incorporés dans le texte romanesque car Kourouma s'interdit de les mettre en guillemets (sauf pour le mot « tara ») et, pour rendre leur sens accessible tant aux lecteurs français que francophones non-africains, il les insère, les fait suivre de leur sens malinké ou africain, donné tantôt entre parenthèses comme c'est le cas dans [*La colonisation, les maladies, les famines, les Indépendances, ne tombent que ceux qui ont leur ni (l'âme)*],

leur *dja* (le double) » (P.116)], tantôt sans ces dernières, d'une manière habile : [*Fama s'écria* : « *Bâtard de bâtardise ! Gnamokodé !* » (P.09) ; « *Sans l'occupation des Toubabs et les soleils des Indépendances...* » (P.195)].

Le tableau qui suit comporte un échantillon de 08 emprunts malinké avec leur signification intégrée immédiatement dans le paragraphe où ils figurent :

Mots	Significations	P	Mots	Significations	Pages
<i>Gnamokodé</i>	Juron : bâtard de bâtardise	09	<i>Toubab</i>	Individu de race blanche/ Français	89/ 111/ 136/ 195
<i>Tara</i>	lit, souvent de bambou	158 / 159	<i>Togobala</i>	Grand campement/ Paillote	100
<i>Canaris</i>	Marmites en terre cuite	128	<i>Dja</i>	Double d'une personne morte/ Ame	116/ 120/ 123
<i>Houmba !</i>	Interjection dans l'échange rituel des salutations pour hommes	113	<i>Ni</i>	L'âme	116

Dans un second lieu, Kourouma emprunte à la langue arabe des mots et des expressions à connotations religieuses se rapportant plus particulièrement au rite de la prière en Islam. Contrairement aux emprunts aux langues subsahariennes assimilés dans le texte à la manière expliquée ci-haut, ces emprunts à l'arabe apparaissent comme de véritables « pérégrinismes » ou « xénismes », mots et/ou expressions étrangers, pour les lecteurs non-musulmans car, quoique aisément repérables grâce aux guillemets qui les encadrent, ils leur posent d'énormes difficultés sémantiques dues à leur manque du référent religieux musulman.

Dans le tableau suivant figurent les trois exemples illustrateurs de ces xénismes :

Mots ou expressions	Significations	Pages
<i>Bissmilai</i>	Au non d'Allah (de Dieu)	119
<i>Alphatia</i>	Le « Prologue » ou l' « Ouverture », première sourate du Coran	121
<i>Allah koubarou</i>	Dieu est grand	33

### 2.3. Les spécificités morphosyntaxiques

En plus des particularités relatives à la lexico-sémantique dont il est question dans ce qui précède, on note également des particularités innovantes qui tiennent à la morphosyntaxe, autrement dit à « *la description des règles de combinaisons des morphèmes pour former des mots, des syntagmes et des phrases et aussi des affixes flexionnels (conjugaison et déclinaison)* ». Dubois et alii (2001 : 312).

Kourouma a tendance à modifier certaines valences verbales (Wamba et Noumssi, 2005) :

- **Des verbes transitifs entrent dans des constructions intransitives** tout comme « massacrer » dans la phrase « *Il massacrait en plein éventail, pendant que tous les autres se gratifiaient en priant d'ineestimables bénédictions divines.* » (P.126) et « trahir » dans « *Quand on l'ouvrit [la porte], le sommeil avait trahi, la mort avait frappé le vieux féticheur.* » (P.179). Et inversement : des verbes intransitifs sont construits comme s'ils étaient transitifs comme c'est le cas pour « prier », « marcher » et « pardonner » [« *Il massacrait en plein éventail, pendant que tous les autres se gratifiaient en priant d'ineestimables bénédictions divines.* » (P.126)/ « *Pourquoi tourner le dos à tout cela pour marcher un mauvais voyage ?* » (P.152)/ « *Le président demandait aux détenus d'oublier le passé, de le pardonner, de ne penser qu'à l'avenir.* » (P.173)].
- **Les auxiliaires « être » et « avoir » sont employés d'une manière qui s'écarte de la norme du français :** [« *L'heure de la première prière avait passé* » (P.168)/ « *Fama avait fini, était fini. On en avertit le chef du convoi sanitaire. Il fallait rouler jusqu'au prochain village où on allait s'arrêter. Ce village était à quelques kilomètres, il s'appelait Togobala. Togobala du Horoudougou* ». (P. 205)].
- **Les verbes non-pronominaux se pronominalisent :** [« *Allah ! Fais, fais donc que Salimata se féconde !* » (P.26)].

Il semble, selon J. Chevrier (1981 : 72) cité dans Noumssi (2005 : 30), que « toutes ces constructions verbales, surprenantes pour un lecteur occidental, répondent en réalité à un double souci d'expressivité et de concision dans la mesure où [...] Kourouma fait fréquemment l'économie des mots [...] qui [...] risquent parfois d'alourdir la phrase ».

Pius Nkashama Ngandu (1986 : 09) relève enfin un autre trait morpho-syntaxique, plus précisément phraséologique, qui consiste à casser la structure française : [« *Il ne pouvait pas remarquer la colère contrefaire et pervertir les visages, remarquer que des paroles comme : « Ah! Le jour tombe, pas de bâtardise ! » s'échappaient des lèvres* » (P.13-14).

### Conclusion

Ecrivain francophone africain de langue et de culture malinké, Ahmadou Kourouma a su, grâce à son savoir écrire incontestable, produire une œuvre romanesque (*Les soleils des indépendances*) à la « malinkaise », avec comme leitmotiv « penser en malinké et traduire en français » et procédant à des changements novateurs aussi bien sur le plan lexico-sémantique que sur le plan morphosyntaxique, créant ainsi un espace que Jean Marc Moura (1999 : 80) situe « à meilleur droit » dans l'« interlangue ».

Par ailleurs, le même Makhily Gassama qui, en réaction au premier contact avec les *Soleils des indépendances*, a déclaré avoir été « *écœuré par les incorrections, les boursoufflures grotesques et la sensualité débordante ou l'érotisme du style ; par le caractère volontairement scatologique du récit, le goût morbide pour le symbolisme animal, végétal et minéral et, en conséquence, par l'incohérence des images et des éléments entrant dans l'architecture de l'œuvre...* » (1995 : 17), a fini par avouer, après de nombreuses études et analyses, que Kourouma « *asservit la langue française.* [...] »

*l'interprète en malinké, pour rendre le langage malinké, en supprimant toute frontière linguistique, à la grande surprise du lecteur.* » (1995 : 23). Et de se rattraper par rapport au jugement défavorable porté au préalable à sa langue et à son style dans la page 20 du même ouvrage :

« *Quelle honte ! Tous les défauts que je reprochais à l'œuvre [Les soleils des indépendances] sont donc précisément les qualités qui ont concouru à rendre le message si puissant, si mordant, si efficace ! Je m'écriai : Voilà un grand livre ! Kourouma est un sorcier !* ».

### Références bibliographiques

- Armel, A. (2000). « Je suis toujours opposant ». Entretien In *Le magazine littéraire*, n°390, pp 98-102.
- Aupelf (1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris : EDICEF/AUPELF.
- Bague, J.-M. (2000). L'utilisation des mots étrangers dans un roman francophone ouest africain. P.73-91, in *Les visages de la culture dans l'œuvre de Kourouma* de Gisèle Prignitz, Maître de conférence, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France.
- Blachère, J.-C. (1993). *Négritures, les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris : L'Harmattan.
- Blede, L. (2006). Les interférences linguistiques dans « Les Soleils des Indépendances d'Ahmadou Kourouma ». Paris: Publibook.
- Bokiba, A-P. (1998). *Écriture et identité dans la littérature africaine*. Paris : L'Harmattan.
- Borgomano, M. (Avril-juin 2001). « La place des savoirs dans l'œuvre de Kourouma ». In *Notre librairie. Revue des littératures du Sud*, n°144.
- Borgomano, M. (2004). « Ecrire, c'est répondre à un défi ». Dossier spécial « Kourouma, l'héritage ». In *Revue des littératures du Sud*, n°155-156.
- Boudreault, L. (2006). *L'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma et sa critique*. Mémoire de maîtrise en études littéraires. Université Laval : Québec.
- Caitucoli, C. (2007). « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français: théorie et pratique ». In *Synergies Afrique Centrale et l'Ouest*, n°2, pp.53-70.
- Chemla, Y. (1990). « Entretien avec Kourouma ». In *Le serpent à plumes*, n°08, pp 45-48.
- Dabla, S. (1986). *Nouvelles écritures africaines. Ecrivains de la Seconde Génération*. Paris: L'Harmattan.
- Delamotte-Legrand, R. et Caitucoli, C. (dir.) (2008). *Morales langagières, Autour de propositions de Bernard Gardin*. Publications des Universités de Rouen et du Havre (PURH).

Derive, J. (1985). « Oralité et problème de l'identité culturelle en Afrique ». In *Bayreuth African Studies*, n° 3, pp. 66-83.

Dubois, J., et alii, (2001). Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse.

Dumont, P., (1990). *Le Français langue africaine*. Paris : L'Harmattan.

Dumont, P., (1992). *La Francophonie par les textes*. Paris : EDICEF/AUPELF.

Gassama, M., (1995). *La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*. Paris : ACCT-Karthala.

Grévisse, M. (1994). *Le bon usage*. Bruxelles : Ducolot.

Koné, A. (1993). *Des textes oraux au roman moderne: étude sur les avatars de la tradition orale dans le roman ouest-africain*. Frankfurt : Verlag für Interkulturelle Kommunikation.

Kourouma, A. (1970). *Les Soleils des indépendances*. Paris : Editions du Seuil.

Kourouma, A. (1988). « La langue : un habit cousu pour qu'il moule bien ». Entretien avec Michèle Zalesky. In *Diagonales*, n° 7, pp. 4-6.

Kourouma, A. (Avril-mai 1997). « Écrire en français, penser dans sa langue maternelle ». In *Études françaises*, n°33 (1), pp.115-118.

Lopes, H. (Mai 1995). Les trois identités d'un écrivain francophones. In *Diagonales*, n°33, pp. 32-33.

Moura, J.-M. (1999). *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : PUF.

Moura, J.-M. (2013). *Relecture des œuvres et des critiques postcoloniales : Pour une autre histoire littéraire en français*. Paris : Libretos.

Ngalasso, M.-M. (2001). « De *Les Soleils des indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelle évolution de la langue chez Kourouma ? ». In *Actes du colloque Littératures francophones : langues et styles*. Paris : L'Harmattan, pp. 13-47.

Noumssi, G.-M. et Wamba, R.-S. (2003). « Créativité esthétique et enrichissement du français dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma ». In *Présence francophone*, n°59, pp.28-51.

Noumssi, G.-M. (2009). *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*. Paris: L'Harmattan.

Pius Nkashama, N. (1986). Kourouma et le mythe : Une lecture de «Les Soleils des indépendances ». Paris : Silex.

Senghor, L.-S. (1990). *Ethiopiennes. Œuvres poétiques*. Paris : Seuil.

- Soubias, P. (1997). « Modes de présence de la langue africaine dans le texte en français (Sembène Ousmane, Ahmadou Kourouma) ». In *Nouvelles du Sud*, n° 26, pp. 115-123.
- Soubias, P. (Juillet-décembre 2004). « Les Soleils des indépendances : la magie du désenchantement ». In *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud*, n° 155-156.
- Tadoum, J.-P. (2012). *Les interférences sémantiques dans les œuvres d'Ahmadou Kourouma et de Mongo Beti: essai d'étude comparative*. Thèse de doctorat. Université d'Arizona.
- Tirthankar, Ch. (2003). « La bibliothèque de... Ahmadou Kourouma ». In *MFI Hebdo : Culture Société* sur <http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/CultureSociete/1076.asp>. consulté le 17/03/2018.
- Wamba, R. S. et Noumssi, G.- M. (2005). « Le Français au Cameroun contemporain, statuts, pratiques, problèmes sociolinguistiques ». In <http://www.refer.sn/sudlangues> n°5, pp.1-20.
- Zabus, Ch. (1991). *The African Palimpsest: Indigenization of Language in the West African Europhone Novel*. Amsterdam; Atlanta, GA: Rodopi.
- Zalessky, M. (Juillet 1988). « Entretien avec Ahmadou Kourouma ». In *Diagonales*, n° 7, pp 04-06.